

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES HAIES

AFFICHAGE DES RESULTATS

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi), et conformément aux préconisations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), l'Agglomération du Choletais procède à un inventaire des zones humides et des haies sur la commune de **Bégyrolles-en-Mauges**.

Durant l'été, le bureau d'études ENCIS ENVIRONNEMENT (représenté par Florian ANDRÉ, autorisé par un arrêté préfectoral à pénétrer sur les propriétés privées) a parcouru le territoire de la commune pour inventorier et identifier les zones humides et les haies sur la base des pré-localisations.

Les résultats de cet inventaire sont disponibles du 17 septembre au 9 octobre 2018 en mairie. Un registre d'observations y est à votre disposition durant cette période.

L'ensemble des remarques seront présentées en réunion du groupe de travail local, le 9 octobre 2018.



Calendrier d'étude pour l'année 2018

Mars - Avril

Validation des cartes de pré-localisation des zones humides et des haies en réunion du groupe de travail local communal

Juin - Juillet - Août

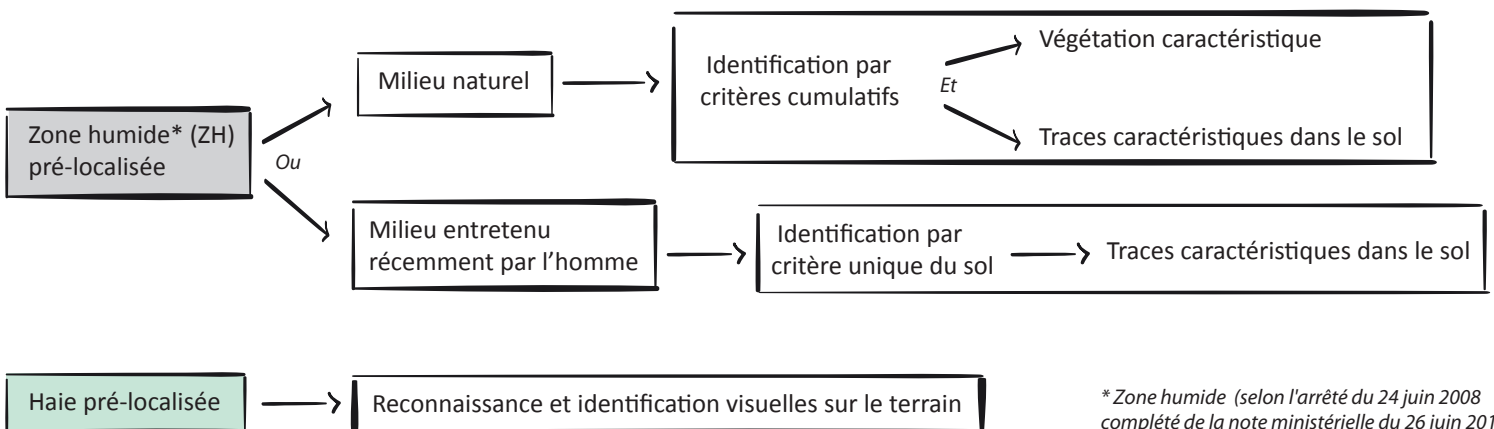
Phase d'inventaire, identification des zones humides et des haies sur la base de la carte de pré-localisation

Septembre - Octobre

Validation des résultats d'inventaire



Méthode d'inventaire

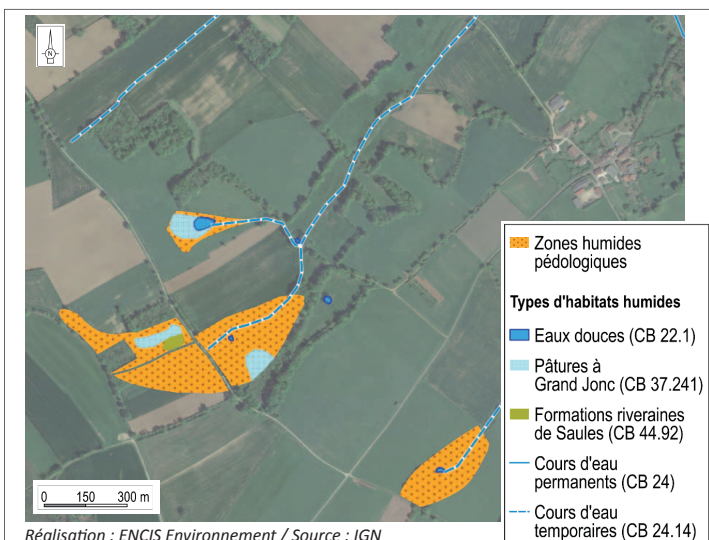


* Zone humide (selon l'arrêté du 24 juin 2008 complété de la note ministérielle du 26 juin 2017)



Résultats d'inventaire terrain

Exemple de numérisation des zones humides sur fond orthophotographique



Informations à retenir

✓ **Rendu cartographique de l'inventaire disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de la commune de Bégyrolles-en-Mauges du 17 septembre au 9 octobre 2018.**

✓ **Registre d'observations à disposition en mairie durant cette période, étudié en réunion du groupe de travail local communal le 9 octobre 2018.**